



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 032

ISSN: 1711-8328

ISBN: 0-662-74448-9

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

L'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents

par Tomasz Gluszynski et Valerie Peters

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040



Statistique
Canada
Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Statistics
Canada
Human Resources and
Skills Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents

Tomasz Gluszynski

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Valerie Peters

Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2005

N° 81-595-MIF2005032 au catalogue

Périodicité : irrégulier

ISSN 1711-8328

ISBN 0-662-74448-9

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2005032)

Statistique Canada

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Remerciements

Le Centre de la statistique de l'éducation tient à remercier l'ensemble de ses partenaires des universités participant à l'enquête. Leur constante collaboration et leur bonne volonté sont des plus appréciées. Enfin, nous voudrions aussi nous montrer des plus reconnaissants envers Louise Desjardins et Claude Dionne pour les nombreux efforts déployés à la mise en œuvre de ce bulletin.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

1.	Introduction	6
2.	Caractéristiques des diplômés du doctorat	8
3.	Financement des études supérieures	10
4.	Parcours après l'obtention du diplôme	14
5.	Mobilité internationale des diplômés du doctorat	18
6.	Conclusion	21
	Annexe 1 : Tableaux de données	22
	Annexe 2 : Description et méthodologie de l'enquête	40
	Index cumulatif	44

1. Introduction

Dans la société du savoir qui valorise les études supérieures et les compétences spécialisées, il existe des liens étroits entre les études des cycles supérieurs, la recherche et la croissance économique. Le rôle des titulaires de doctorat dans une telle société est unique, en raison de leur éducation hautement spécialisée et de leur vaste formation en recherche. Ils sont un élément-clé de la production, de la mise en application, et de la transmission du savoir. Ils peuvent contribuer à nos connaissances par les travaux de recherche et de développement dans tous les secteurs de l'économie. En choisissant de travailler ou d'étudier à l'étranger, ils peuvent accroître le flux des connaissances et de l'information à l'échelle internationale. En optant pour l'enseignement après l'obtention de leur diplôme, ils participent à la transmission du savoir aux générations futures. Les titulaires d'un doctorat contribuent à créer des réseaux du savoir, à accroître les capacités en matière de recherche et de développement et à promouvoir l'innovation.

Une meilleure connaissance des caractéristiques des titulaires d'un doctorat et des choix qu'ils font est peut-être le premier pas vers la compréhension du rôle de ces diplômés dans la société contemporaine. En 2003, Statistique Canada a lancé l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (ETD). Cette enquête visait à fournir des données antérieurement inexistantes sur les projets des diplômés relativement au marché du travail, sur le financement des études supérieures par les étudiants du doctorat, sur le temps requis pour terminer un programme de doctorat ainsi que sur les caractéristiques démographiques de base des diplômés. Le présent document fait état des principaux résultats de cette première année de collecte de données.

Le rapport présente tout d'abord les caractéristiques de base des diplômés du doctorat, notamment le programme d'études, l'âge, le sexe et le temps requis pour terminer les études de doctorat. La deuxième section traite du financement des études par les diplômés. Les deux dernières sections portent sur les projets des diplômés après l'obtention de leur doctorat : la quatrième section présente des données sur deux groupes de diplômés, soit ceux qui ont des projets d'emploi bien arrêtés et ceux qui entendent fermement poursuivre une formation ou des études ultérieures; la cinquième et dernière section examine, quant à elle, l'endroit où les diplômés entendent s'établir.

Notes sur les données

Toutes les données dont fait état le présent rapport visent les diplômés de programmes de doctorat, ou Ph.D., des universités canadiennes qui ont obtenu leur diplôme entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004.

Parmi les 3 600 étudiants ayant obtenu leur diplôme d'un programme de doctorat dans 47 universités canadiennes au cours de cette période, quelque 300 diplômés de neuf universités n'ont pu remplir le questionnaire de l'enquête et ont donc été exclus de l'analyse. Les données présentées dans le rapport ne visent donc que les 3 327 diplômés ayant reçu le questionnaire (ceux-ci ne l'ont pas tous rempli, mais on a corrigé les données pour tenir compte de la non-réponse – pour des renseignements plus détaillés, voir l'annexe 2).

Dans le rapport, les renseignements sur le programme d'études (ou domaine d'études) sont présentés sous deux formes. Dans la première section, on utilise une liste plus détaillée des programmes d'études, alors que dans les sections suivantes, ces programmes sont regroupés dans une liste plus générale comportant moins de catégories. Cette méthode permet de fournir et d'examiner les données visant l'ensemble de diplômés – l'utilisation exclusive de la liste détaillée dans tout le rapport aurait nécessité la suppression d'une masse considérable de données se rapportant aux programmes d'études qui ne regroupent que très peu de diplômés. La correspondance entre la liste détaillée et la liste regroupée est présentée ci-dessous.

Liste détaillée :	Liste regroupée :
Sciences agricoles	Sciences de la vie
Sciences biologiques	Sciences de la vie
Sciences de la santé	Sciences de la vie
Génie	Génie
Informatique et mathématiques	Sciences physiques
Chimie	Sciences physiques
Autres sciences physiques	Sciences physiques
Psychologie	Sciences sociales
Sciences sociales	Sciences sociales
Sciences humaines	Sciences humaines
Enseignement	Autres programmes
Domaines professionnels/autres	Autres programmes

2. Caractéristiques des diplômés du doctorat

Entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004, 3 600 étudiants ont obtenu leur diplôme de doctorat d'une université canadienne. (Les données présentées dans ce rapport réfèrent à 3 327 diplômés, voir Notes sur les données pour plus d'information.)

Près de la moitié des diplômés provenaient de trois domaines d'études : 21 % étaient inscrits à des programmes de sciences biologiques, 13 % à des programmes de génie et 13 % à des programmes de sciences humaines.

Globalement, pour deux femmes diplômées on compte trois diplômés de sexe masculin. Si l'on exclut les étudiants étrangers (des hommes dans la très grande majorité des cas), la répartition entre les sexes est plus équilibrée : les hommes représentent 53 % des diplômés canadiens et les femmes, 47 %.

On observe des variations considérables au chapitre de la répartition des hommes et des femmes dans les divers programmes d'études. C'est en génie que le déséquilibre à cet égard est le plus frappant : le ratio hommes-femmes chez les diplômés s'établit à presque 6 pour 1. Parmi les autres domaines caractérisés par un nombre nettement plus élevé d'hommes que de femmes figurent l'informatique et les mathématiques, ainsi que les autres sciences physiques. En revanche, les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés des programmes de sciences de la santé et de psychologie.

Pour obtenir leur doctorat, les étudiants doivent souvent remplir diverses conditions. Selon le programme et l'université, le candidat au doctorat doit parfois satisfaire à des exigences de rendement, soumettre un mémoire, faire de la recherche, rédiger et défendre une thèse, faire état de résultats de recherche, publier des résultats de recherche ou démontrer un certain niveau de compétence dans une langue seconde. La période de temps requise par le candidat pour terminer toutes les étapes s'étend de la date d'inscription à la date d'obtention du diplôme.

En moyenne, il faut près de six ans pour terminer un programme de doctorat

Selon les données de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2003-2004, les diplômés du doctorat ont terminé, en moyenne, leur programme d'études en 70 mois environ, soit cinq ans et 10 mois. Les diplômés de cinq domaines d'études (domaines professionnels, psychologie, enseignement, sciences biologiques et sciences agricoles) ont enregistré des durées de programme comparables. Dans deux programmes seulement (sciences humaines et sciences sociales), les diplômés ont pris nettement plus de temps pour terminer leurs études – environ 80 mois, ou six ans et huit mois. Les diplômés de tous les autres programmes ont terminé leurs études beaucoup plus rapidement.

Cette variation peut être attribuable à plusieurs facteurs, incluant des différences entre les exigences du programme relatif au domaine d'études, ou si les diplômés ont combiné ou non les études et le travail pendant la durée du programme.

Un peu plus de la moitié (56 %) des diplômés étaient âgés de 30 à 39 ans au moment de l'obtention de leur diplôme, 24 % étaient âgés de 40 ans ou plus, et 20 % étaient âgés de 29 ans ou moins. L'âge moyen des diplômés du doctorat au moment de l'obtention du diplôme s'établit à 36 ans environ. Dans certains domaines d'études (psychologie, informatique et mathématiques, autres sciences physiques, sciences biologiques et chimie), les diplômés tendent à être légèrement moins âgés que la moyenne au moment de l'obtention du diplôme. Il importe de souligner que quatre de ces cinq domaines d'études (chimie, génie, informatique et mathématiques, et autres sciences physiques) sont également associés à des périodes d'achèvement plus courtes.

Les diplômés affichant l'âge moyen le plus élevé au moment de l'obtention du diplôme se retrouvent dans les programmes d'enseignement (46 ans); ceux affichant l'âge moyen le plus bas sont les diplômés en chimie (31 ans). Bien qu'une partie de la différence de l'âge à la remise des diplômes est attribuable au fait que, en moyenne, les diplômés en enseignement prennent plus de temps à terminer leur doctorat que les diplômés en chimie, il est probable que ce soit aussi en partie dû au fait que les étudiants en enseignement sont plus vieux lorsqu'ils commencent leur programme de doctorat.

Les étudiants étrangers représentent près du quart des diplômés du doctorat

En 2003-2004, environ 23 % des diplômés du doctorat des universités canadiennes étaient des étudiants étrangers ou détenteurs d'un visa, des hommes dans la très grande majorité des cas (environ 75 %). Les programmes d'études les plus populaires auprès de ces diplômés sont le génie, les sciences physiques et les sciences de la vie (près des trois quarts des étudiants étrangers ont obtenu un diplôme dans un de ces trois programmes, comparativement à la moitié de l'ensemble des diplômés canadiens). En fait, les étudiants étrangers représentaient environ quatre diplômés sur dix dans les programmes de génie et de sciences physiques.

3. Financement des études supérieures

Les candidats au doctorat font appel à diverses sources de fonds pour financer leurs études : bourses de doctorat, postes d'assistants à la recherche ou à l'enseignement, emprunts, épargne personnelle, assistance fournie par l'employeur et revenus d'emploi. Les options accessibles à un étudiant donné dans un programme donné d'un établissement donné varient selon plusieurs facteurs. Les bourses de doctorat octroyées par certaines organisations, telles que les organismes subventionnaires provinciaux, territoriaux, nationaux ou internationaux, sont souvent partiellement ou complètement « transférables », c'est-à-dire qu'elles ne sont pas liées à un établissement particulier. Par contre, les bourses de doctorat octroyées par les universités sont normalement rattachées à l'établissement, comme le sont d'ailleurs les postes d'assistants à la recherche ou à l'enseignement. La disponibilité de ces types de soutien financier est souvent étroitement liée au domaine d'études.

Pour chaque étudiant, la combinaison de sources de financement utilisée dépendra donc de multiples facteurs, notamment le programme d'études et l'établissement, l'épargne personnelle constituée, l'offre de bourses de doctorat et de postes d'assistants ainsi que l'admissibilité de l'étudiant à ceux-ci, l'acceptation et la capacité de contracter des dettes et l'accès ou non à d'autres sources de fonds comme l'épargne personnelle ou familiale de l'étudiant.

En moyenne, les diplômés du doctorat ont déclaré avoir eu recours à quatre sources de fonds pour financer leurs études supérieures. On observe peu de variation au chapitre du nombre moyen de sources utilisées par les diplômés d'un domaine d'études à l'autre.

Les universités fournissent une aide à plus de la moitié des diplômés du doctorat

L'université où est inscrit l'étudiant joue un rôle important dans le financement des études : les deux sources de fonds les plus fréquemment mentionnées relèvent directement de l'établissement d'enseignement. Les postes d'assistants à l'enseignement offerts par l'établissement se classent en tête de liste pour ce qui est des sources de fonds (64 % des diplômés ont déclaré avoir reçu un soutien financier sous cette forme); viennent ensuite les bourses de doctorat octroyées par l'établissement (58 % des diplômés).

Entre 30 % et 40 % des diplômés ont mentionné les sources de fonds suivantes : épargne personnelle, bourses de doctorat provinciales ou territoriales, gains personnels, épargne et gains familiaux, postes d'assistants à la recherche offerts par l'établissement et emprunts.

Bien entendu, la valeur des différentes sources de financement peut varier considérablement. Pour cerner l'importance relative de ces diverses sources, on a

demandé aux répondants d'indiquer, parmi l'ensemble des sources mentionnées, une source principale de fonds et, le cas échéant, une source secondaire.

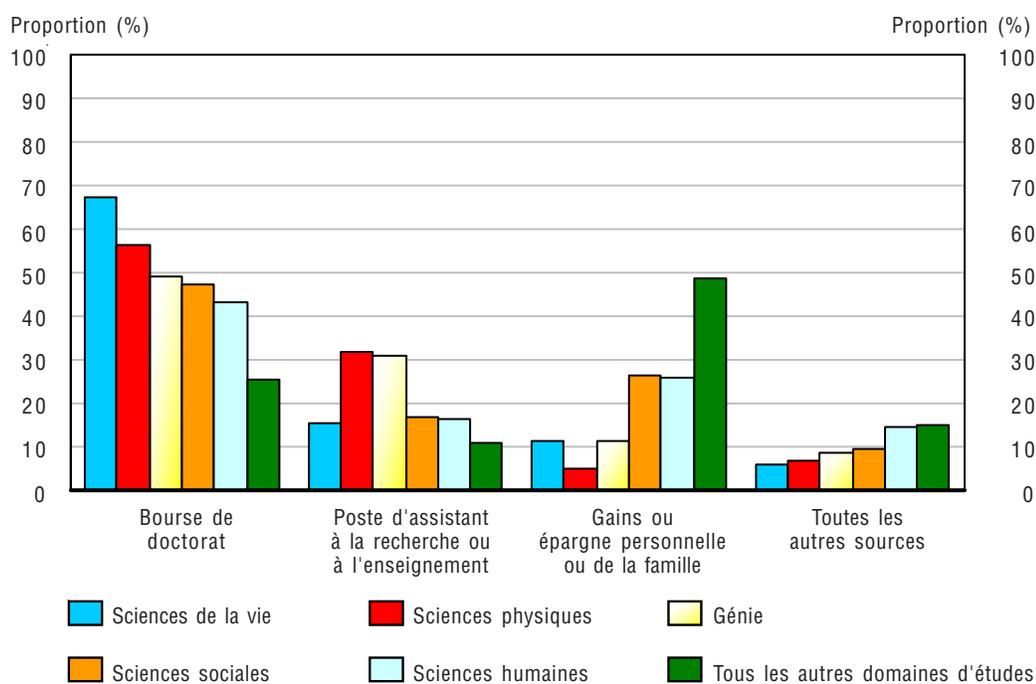
Les bourses de doctorat constituent la principale source de soutien financier pour la moitié des diplômés

Les bourses de doctorat constituent la principale source de soutien financier pendant les études supérieures pour un peu plus de la moitié (52 %) des diplômés; viennent ensuite les postes d'assistants à l'enseignement ou à la recherche (20 % des diplômés). Pour les autres diplômés, la répartition de la principale source de fonds s'établit comme suit : gains personnels (10 %), épargne personnelle/épargne ou gains familiaux (10 %), et autres sources (9 %).

Les postes d'assistants à l'enseignement ou à la recherche sont une source secondaire de fonds aussi fréquente que les bourses de doctorat, chacun de ces deux types de soutien représentant la source secondaire de fonds pour environ 30 % des diplômés. L'épargne personnelle et l'épargne ou les gains familiaux constituent la source secondaire de fonds pour environ 12 % des diplômés, tandis que les gains personnels le sont pour un peu plus de 7 %. Enfin, 7 % des diplômés n'ont pas déclaré de source secondaire de soutien financier.

Si les hommes et les femmes diplômés sont aussi susceptibles les uns que les autres d'avoir pour source principale de soutien financier une bourse de doctorat, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à déclarer un poste d'assistant à ce titre (23 % des hommes contre 16 % des femmes). À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer l'épargne et les gains personnels ou familiaux comme principale source de fonds (25 % des femmes contre 15 % des hommes).

Figure 3.1
Principale source de financement et domaine d'études



On observe des écarts appréciables au chapitre des principales sources de financement déclarées par les diplômés selon le domaine d'études. Pas moins des deux tiers des diplômés des programmes de sciences de la vie comptent sur les bourses de doctorat comme principale source de fonds, comparativement à 57 % des diplômés en sciences physiques, un peu moins de 50 % des diplômés en génie et en sciences sociales, 43 % des diplômés en sciences humaines et 26 % des diplômés des autres programmes.

Comme la majorité des diplômés ont obtenu une bourse de doctorat ou un poste d'assistant à l'enseignement ou à la recherche, il n'est pas surprenant de constater que ces deux sources de soutien financier se retrouvent parmi les combinaisons les plus fréquentes de sources principales et secondaires. Un peu moins de 40 % des diplômés ont déclaré avoir combiné une bourse de doctorat comme source principale à une autre bourse ou à un poste d'assistant comme source secondaire. Environ 14 % des diplômés ont combiné un poste d'assistant comme principale source de financement à une bourse de doctorat ou à un autre poste d'assistant comme source secondaire de fonds. Les autres combinaisons sont nettement moins fréquentes.

Les titulaires d'un doctorat terminent leurs études supérieures après un long parcours éducatif au niveau postsecondaire – généralement quatre ans au baccalauréat, deux ou trois ans à la maîtrise et environ six ans au doctorat. Le montant de la dette contractée au cours de leurs études postsecondaires dépend d'une diversité de facteurs, notamment les options autres que les emprunts qui s'offrent à eux, l'épargne personnelle et familiale ainsi que le revenu personnel d'emploi au cours de leurs études.

La majorité des diplômés ne contractent pas de dettes pour financer leurs études de doctorat

Un peu plus de la moitié des titulaires d'un doctorat ont terminé leurs études sans contracter de dettes directement liées à leurs études supérieures (y compris les études au niveau de la maîtrise) – 56 % ont déclaré n'avoir aucune dette liée à leurs études supérieures au moment de l'obtention du diplôme.

Dettes et emprunts en tant que sources de soutien financier

Dans le cadre de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, on a demandé aux répondants d'indiquer si les emprunts figuraient parmi leur source de financement ainsi que le montant de leurs dettes au moment de l'obtention du diplôme. On constate un écart entre la proportion de diplômés ayant déclaré des emprunts comme source de soutien financier (27 %) et la proportion de diplômés ayant déclaré des dettes au moment de l'obtention du diplôme (43 %).

S'il convient d'effectuer de nouvelles recherches pour mieux cerner les causes de cet écart, il est possible que celui-ci s'explique partiellement par la formulation différente des deux questions.

Lorsqu'on demande aux répondants de déclarer les sources de soutien financier, la catégorie de réponse « Emprunts (toutes sources confondues) » leur est proposée. Par contre, la question sur les dettes accumulées au moment de l'obtention du diplôme ne précise pas explicitement les emprunts. Il se peut donc que les répondants aient été plus enclins à déclarer des dettes qu'ils ne considèrent pas comme un « emprunt » officiel. Il peut s'agir ici de sommes empruntées « sans formalité » auprès de parents, de fonds retirés de régimes d'épargne-retraite que les répondants entendent « rembourser », d'avances tirées sur des cartes ou des marges de crédit et d'argent provenant d'autres sources comme les fonds d'études des employeurs.

Les résultats de l'ETD convergent avec ceux de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) : dans le premier cas, 44 % des diplômés du doctorat ont déclaré avoir contracté des dettes directement liées à leurs études supérieures, et dans le cadre de l'END (promotion de 2000), 45 % des répondants titulaires d'un doctorat ont déclaré avoir des dettes d'études au moment de l'obtention de leur diplôme. (*Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants*, Mary Allen et Chantal Vaillancourt, Éducation, compétences et apprentissage - Documents de recherche, Statistique Canada, n° 81-595-MIF2004016 au catalogue)

Parmi les diplômés ayant déclaré avoir contracté des dettes directement liées à leurs études supérieures (44 %), environ 41% ont indiqué devoir 10 000 \$ ou moins, 27 %, entre 10 000 \$ et 20 000 \$, et 32 %, plus de 20 000 \$.

Les deux tiers des diplômés des programmes de génie et de sciences physiques n'ont pas de dettes directement liées à leurs études supérieures

Les plus fortes proportions de diplômés ayant déclaré n'avoir contracté aucune dette pour financer leurs études supérieures ont été observées dans les programmes de génie et de sciences physiques (environ 68 % des diplômés dans chacun des cas). La proportion ne déclarant aucune dette était à peu près la même, soit 55%, pour les diplômés des sciences de la vie, des sciences sociales et des autres domaines d'études. Elle était la plus faible (45% environ) pour les diplômés des programmes des sciences humaines.

Le quart environ des diplômés en sciences humaines devaient plus de 20 000 \$ au moment de l'obtention du diplôme – soit la plus forte proportion de diplômés de tous les domaines d'études.

Une grande majorité (70 %) des diplômés ont terminé leurs études supérieures sans dette non remboursée liée à leurs études du premier cycle – ces diplômés n'avaient pas de dette au moment où ils ont entrepris leurs études supérieures ou, s'ils avaient contracté des dettes, ils avaient réussi à les rembourser avant l'obtention de leur doctorat. Parmi les diplômés ayant des dettes associées à leurs études de premier cycle, près de 40 % doivent moins de 10 000 \$, un peu plus de 30 % doivent entre 10 000 \$ et 20 000 \$ et un peu moins de 30 % doivent plus de 20 000 \$.

Lorsque l'endettement pour les deux niveaux d'études (premier cycle et cycles supérieurs) est combiné, près de la moitié (46 %) de l'ensemble des diplômés du doctorat terminaient leur programme sans aucune dette liée aux études. Environ 25 % des diplômés ont contracté des dettes pour financer leurs études supérieures seulement, 10 % pour financer leurs études de premier cycle seulement, et 19 % pour financer leurs études de premier cycle et des cycles supérieurs.

4. Parcours après l'obtention du diplôme

Une fois qu'ils ont terminé leur programme de doctorat, les titulaires d'un grade supérieur ont les mêmes options que les diplômés des autres programmes d'études postsecondaires – ils peuvent choisir de se lancer sur le marché du travail ou d'y retourner, de poursuivre leur programme de recherche ou d'études, de se livrer à d'autres activités ou de combiner plusieurs de ces possibilités. Au moment de l'obtention du diplôme, certains ont des projets bien arrêtés, d'autres en élaborent et d'autres encore restent indécis.

Au moment de l'obtention du diplôme, près des trois quarts des diplômés du doctorat avaient des projets arrêtés d'emploi ou d'études plus poussées pour l'année suivante : plus de la moitié avaient signé un contrat ou s'étaient engagés auprès d'un organisme, soit à travailler, soit à entreprendre des études, et 20 % entendaient reprendre ou conserver le poste qu'ils occupaient avant l'obtention de leur diplôme. Les autres (environ 25 % des diplômés) étaient en processus de négociation pour un emploi, cherchaient du travail ou ne prévoyaient ni travailler ni étudier. Le nombre et la proportion de diplômés sans projet d'emploi ou d'études sont trop faibles pour que l'on puisse établir des comparaisons significatives.

La proportion de diplômés ayant des projets arrêtés varie selon le domaine d'études, allant d'environ 65 % dans les programmes de génie et de sciences humaines à près de 80 % dans les programmes de sciences de la vie. On n'observe pratiquement aucun écart entre la proportion d'hommes et de femmes ayant des projets arrêtés d'emploi ou d'études.

La plupart des diplômés ayant des projets arrêtés entendent travailler après l'obtention de leur diplôme

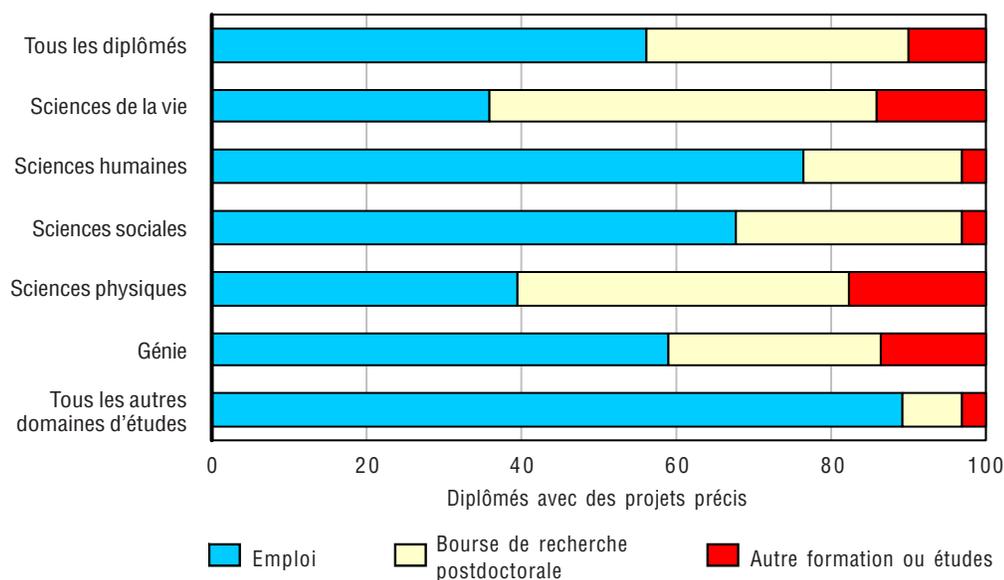
Dans le cadre de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, on a demandé aux diplômés ayant indiqué avoir des projets arrêtés d'emploi ou d'études après l'obtention de leur diplôme de préciser leurs projets. Parmi ces diplômés, la plupart (56 %) entendent travailler, et les autres prévoient entreprendre des études ou une formation plus poussées, les bourses de recherche postdoctorale étant l'option la plus populaire (34 %). Environ 10 % des diplômés ayant des projets arrêtés entendent se livrer à des activités de formation ou d'études plus poussées, telles que les postes de recherche postdoctorale, les internats, les résidences cliniques et d'autres formes de stages de formation.

Toujours parmi les répondants ayant des projets arrêtés, la grande majorité (84 %) des diplômés de la catégorie des « autres programmes », dominée par les programmes d'enseignement et les domaines professionnels, entendent travailler après l'obtention de leur diplôme. Il en va de même pour la plupart des diplômés des programmes de sciences humaines, de sciences sociales et de génie. En ce qui

a trait aux diplômés des programmes de sciences de la vie ayant des projets arrêtés, la plupart (64 %) prévoient poursuivre leur formation dans le cadre d'une bourse de recherche postdoctorale ou par d'autres moyens.

Figure 4.1

Projets arrêtés des diplômés du doctorat après l'obtention du diplôme



L'analyse présentée dans les deux prochaines sections porte uniquement sur les *diplômés du doctorat ayant des projets arrêtés d'emploi ou de formation après l'obtention du diplôme*. Les deux groupes, soit ceux qui prévoient travailler et ceux qui entendent poursuivre des études ou une formation, feront l'objet d'analyses distinctes.

La recherche et le développement, de même que l'enseignement, constituent les principales activités d'emploi pour les diplômés du doctorat ayant des projets arrêtés

On retrouve parmi les diplômés du doctorat prévoyant travailler des taux à peu près équivalents (un peu plus de 30 %) de répondants dont les principales activités professionnelles se rapporteront à la recherche et au développement, d'une part, et à l'enseignement, d'autre part. Viennent ensuite les emplois liés aux services professionnels, puis les postes de gestion et d'administration.

Les activités de recherche et de développement sont évoquées le plus souvent par les diplômés des programmes de génie, de sciences de la vie et de sciences physiques. L'enseignement comme principale activité gagne surtout la faveur des diplômés des programmes de sciences humaines et des « autres » programmes, tandis que les services professionnels se classent au premier rang parmi les diplômés des sciences sociales.

La grande majorité des diplômés ayant des projets arrêtés d'emploi travailleront dans le secteur des services

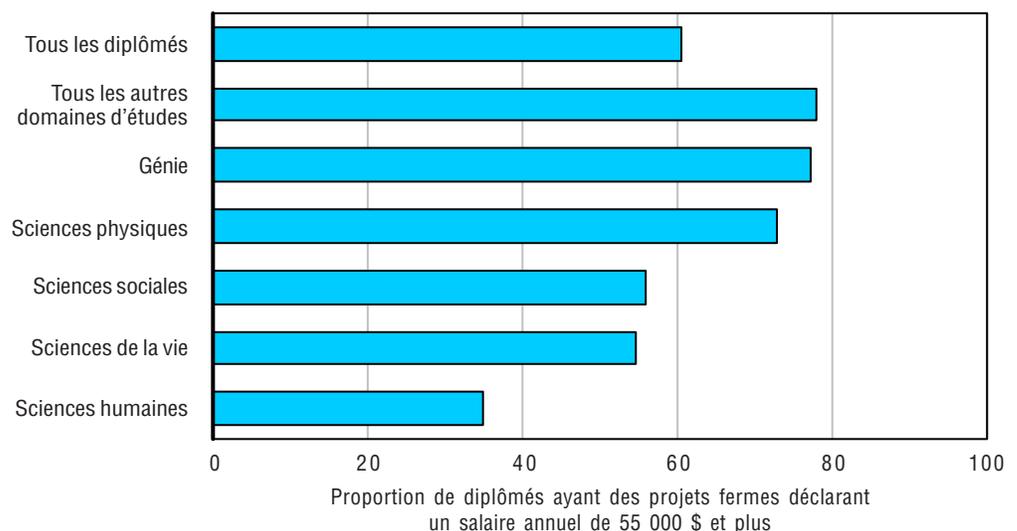
La majorité des diplômés (57 %) ayant des projets arrêtés d'emploi prévoient travailler dans le secteur des services d'enseignement. Trois autres industries de services (les services professionnels, scientifiques et techniques, les soins de santé et l'assistance sociale, et les administrations publiques) fourniront, chacune, de l'emploi à environ 10 % des diplômés. Au total, quelque 90 % des diplômés ayant des projets arrêtés d'emploi prévoient travailler dans l'une ou l'autre de ces quatre branches d'activité. Une très faible proportion des diplômés (environ 5 %) iront travailler dans les industries de production des biens.

Six diplômés prévoyant travailler sur dix déclarent qu'ils toucheront un salaire annuel d'au moins 55 000 \$

Près de 60 % des diplômés ayant des projets arrêtés d'emploi au cours de l'année suivant l'obtention de leur diplôme ont déclaré que leur traitement ou salaire annuel serait de 55 000 \$ ou plus. Seulement 12 % environ estiment qu'ils toucheront un salaire annuel inférieur à 35 000 \$. Des écarts considérables sont constatés selon le programme d'études : 78 % des diplômés des « autres programmes » se retrouvent dans la fourchette supérieure de revenu (55 000 \$ et plus), suivis de près par les diplômés des programmes de génie et de sciences physiques. À titre de comparaison, seulement 35 % des diplômés en sciences humaines prévoient toucher un salaire dans cette fourchette.

Figure 4.2

Gains prévus des diplômés du doctorat ayant des projets d'emploi arrêtés pour la prochaine année



Cette partie du rapport traite exclusivement des diplômés du doctorat ayant déclaré avoir des projets arrêtés d'études ou de formation après l'obtention de leur diplôme. Globalement, 42 % environ des diplômés ayant des projets arrêtés prévoient poursuivre une formation ou des études après l'obtention de leur diplôme.

Les bourses de recherche postdoctorale ont été mentionnées par 77 % de l'ensemble des diplômés prévoyant poursuivre des études ou une formation. Ces bourses gagnent surtout la faveur des diplômés des sciences sociales (90 %) et c'est auprès des diplômés de génie qu'elles sont les moins populaires (66 %).

Neuf diplômés prévoyant poursuivre des études sur dix entendent se livrer à des activités de recherche et de développement

La grande majorité des diplômés prévoyant poursuivre une formation ou des études plus poussées (94 %) ont déclaré que leur activité principale après l'obtention de leur diplôme serait la recherche et le développement. Ce pourcentage varie peu d'un domaine d'études à l'autre, mais reste nettement supérieur au taux de 34 % observé chez les diplômés ayant des projets arrêtés d'emploi.

Bon nombre d'organisations, notamment les organismes subventionnaires, les entreprises, les universités et collèges, et les fondations publiques ou privées, offrent un soutien financier à la recherche et aux études postdoctorales. Chez les diplômés qui entendent poursuivre leurs travaux de recherche après l'obtention de leur diplôme, deux sources de soutien financier se démarquent : 50 % de ces diplômés indiquent que les organismes subventionnaires constitueront la principale source d'aide financière, tandis que 25 % signalent que les collèges et les universités joueront ce rôle. Ces deux catégories de réponse ont été déclarées comme les principales sources de financement par les diplômés de chacun des programmes d'études. Les autres modes de financement sont beaucoup moins souvent déclarés. La plupart des diplômés (77 %) ont indiqué avoir obtenu une bourse postdoctorale de recherche ou d'études.

La grande majorité des diplômés prévoyant entreprendre des recherches ou des études postdoctorales le feront dans le milieu universitaire : près de 87 % d'entre eux travailleront ou étudieront dans un établissement d'enseignement. Une faible proportion de ces diplômés poursuivront leurs études ou leurs travaux de recherche dans les administrations publiques ou dans le secteur privé. Cette proportion est relativement constante d'un domaine d'études à l'autre.

5. Mobilité internationale des diplômés du doctorat

Le désir ou la capacité de s'établir à l'étranger sont conditionnés par une multitude de facteurs. Sur le plan personnel, le fait d'avoir un conjoint ou un partenaire très attaché (ou peu attaché) au Canada peut influencer sur la décision de déménager. La prise de décisions se complique encore davantage lorsqu'il faut prendre en considération d'autres membres de la famille, les enfants par exemple.

L'admissibilité des diplômés à certains emplois et la disponibilité de ces emplois, de même que les possibilités de recherche postdoctorale, peuvent être associées à des connaissances ou à des compétences particulières souvent liées au domaine de spécialisation des diplômés. Il arrive que le diplômé qui désire travailler ou étudier au sein d'un établissement précis ou d'une équipe de recherche particulière soit forcé de déménager.

Quatre diplômés du doctorat sur cinq comptent rester au Canada

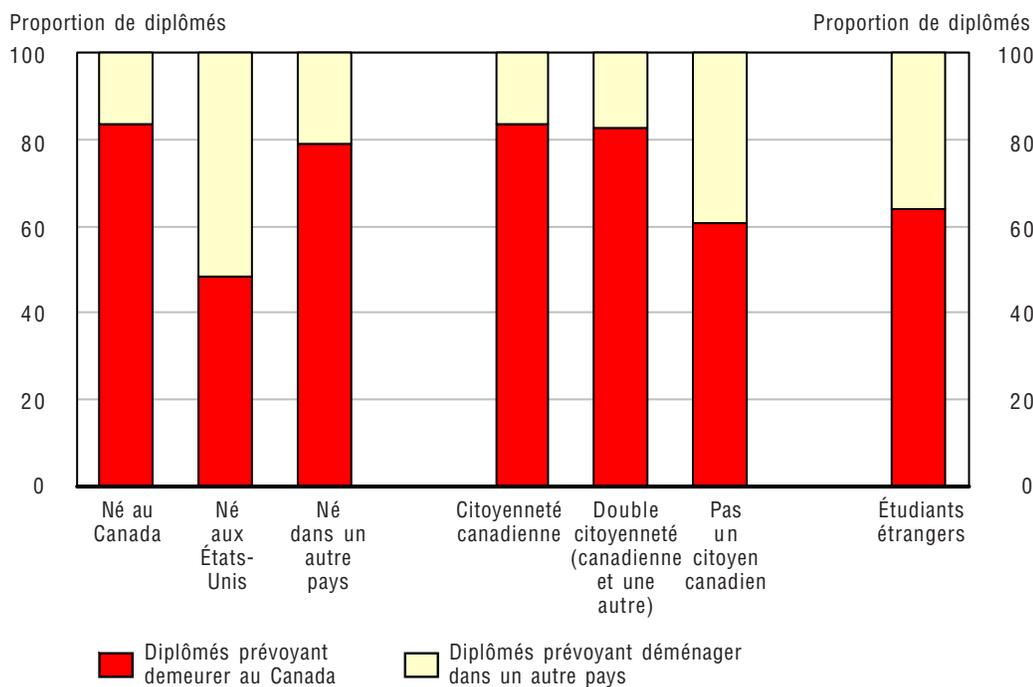
Une majorité appréciable des diplômés du doctorat comptent vivre au Canada au cours de l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Parmi ceux qui ont répondu à cette question, près de 80 % ont déclaré qu'ils entendent rester au Canada. Cette proportion est légèrement plus faible (74 %) chez les diplômés nés à l'extérieur du Canada et des États-Unis que chez les diplômés nés au pays (83 %). Environ la moitié des diplômés nés aux États-Unis prévoient rester au Canada.

On aurait pu penser que les étudiants étrangers, admis au Canada expressément pour étudier dans un établissement d'enseignement canadien, seraient les plus susceptibles de projeter de quitter le pays au terme de leurs études. Les résultats de l'enquête indiquent que ce n'est pas le cas – la majorité d'entre eux (un peu plus de 60 %) entendent rester au Canada.

Environ 79 % des diplômés ayant l'intention de quitter le pays ont des projets arrêtés d'emploi ou d'études plus poussées – ils prévoient reprendre ou conserver le poste qu'ils occupaient avant l'obtention de leur diplôme, ou ont signé un contrat ou se sont engagés auprès d'un organisme à travailler ou à entreprendre des études. La proportion de diplômés ayant des projets arrêtés était légèrement plus faible parmi les diplômés ayant l'intention de rester au Canada.

Figure 5.1

Proportion de citoyens canadiens et de non-citoyens ayant l'intention de quitter le pays



Les hommes représentent les deux tiers des diplômés prévoyant quitter le Canada

Comparativement à l'ensemble de la population des diplômés, certains groupes sont surreprésentés parmi ceux qui entendent quitter le pays. Les hommes représentent environ 57 % de l'ensemble des diplômés, mais 67 % de ceux qui prévoient quitter le Canada. Dans le même ordre d'idées, les diplômés jamais mariés et ne vivant pas en union libre ne constituent que 27 % des diplômés, mais 41 % de ceux qui entendent aller à l'étranger. On ne s'étonnera pas de constater que le fait d'avoir ou non des enfants à charge semble également influencer sur les projets d'établissement des diplômés à l'étranger : seulement 25 % des diplômés prévoyant quitter le Canada ont déclaré avoir des enfants à charge, alors que ce groupe représente 37 % de l'ensemble des diplômés.

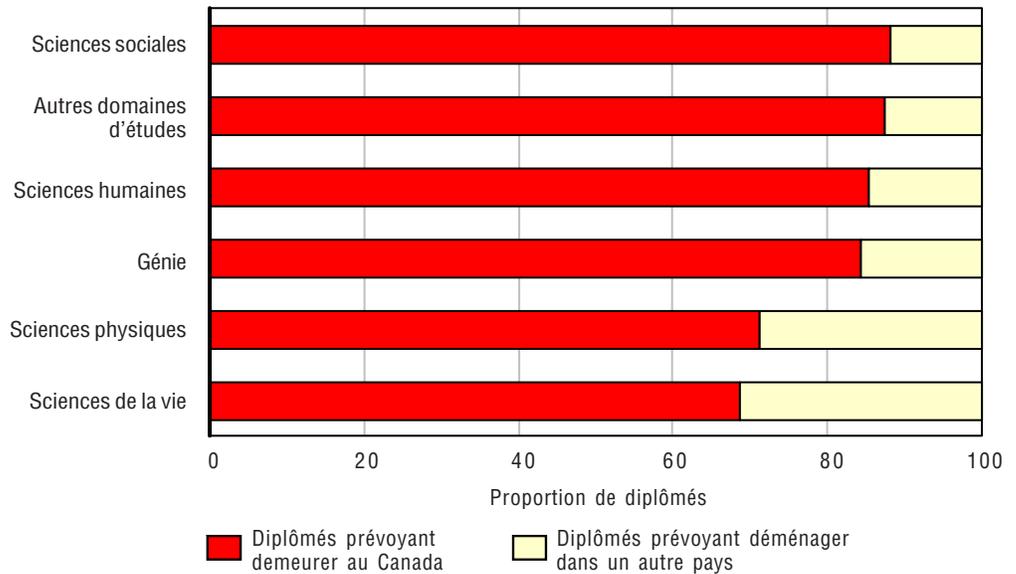
Quatre diplômés prévoyant quitter le Canada sur dix viennent des programmes de sciences de la vie

Parmi tous les domaines d'études, les programmes de sciences de la vie comptent le groupe le plus important de « sortants » – un peu plus de 40 % de l'ensemble des diplômés prévoyant s'établir à l'étranger après l'obtention de leur diplôme sont issus des sciences de la vie. Par ailleurs, 21 % de ces diplômés viennent des programmes de sciences physiques, et 30 % se répartissent à peu près également entre les programmes de sciences sociales, de génie et de sciences humaines.

Non seulement les diplômés en sciences de la vie forment-ils le groupe le plus important de « sortants », selon le domaine d'études, ils sont également, avec les diplômés en sciences physiques, les plus susceptibles d'avoir des projets de départ à l'étranger. Le tiers des diplômés de ces deux groupes de programmes entendent quitter le pays après l'obtention de leur diplôme, comparativement à 13 % environ des diplômés de chacun des autres domaines d'études.

Figure 5.2

Projets d'établissement à l'étranger des diplômés selon le domaine d'études



Une très faible proportion (environ 8 %) des diplômés prévoyant quitter le Canada ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention d'y revenir ultérieurement. La moitié environ ont déclaré qu'ils prévoient revenir au pays et 38 % n'ont pas de projet arrêté à ce chapitre.

6. Conclusion

Les titulaires de doctorat forment le groupe le plus scolarisé de la population et, grâce à leurs connaissances et qualifications, ils sont en mesure de contribuer significativement à l'économie et à la société canadienne. Une grande partie des titulaires de doctorat ont déclaré qu'ils prévoient se livrer à des activités de recherche et de développement, soit dans le cadre d'un emploi ou dans le cadre d'une formation ou d'études postdoctorales. Cela devrait contribuer au renforcement des capacités de recherche et de développement du Canada - surtout que la vaste majorité des diplômés ont l'intention de demeurer au pays.

Il y a de multiples façons de financer les études de troisième cycle, et le diplômé type a déclaré avoir reçu de l'argent d'au moins 4 sources au cours de leurs études. Les bourses de doctorat et les postes d'assistant à la recherche ou à l'enseignement étaient les sources le plus souvent mentionnées, bien qu'une importante proportion de diplômés a aussi utilisé de l'argent provenant de leur emploi, de leur épargne personnelle, des membres de leur famille, et d'emprunts afin de subvenir à leurs besoins au cours de leurs études supérieures.

Globalement, seulement un tiers environ des diplômés des sciences physiques et de génie ont contracté une dette afin de financer leurs études supérieures, par comparaison à la moitié environ des diplômés de n'importe quel autre domaine d'études. Ces différences peuvent être attribuables à une variété de facteurs incluant : des différences dans la durée que prennent les diplômés de différents domaines pour compléter leur doctorat; des différences reliées au domaine d'études quant à la disponibilité et à la taille des bourses de doctorat; ainsi que, bien sur, au montant d'argent auquel les diplômés ont accès personnellement et en provenance de leur famille.

Près des trois quarts des titulaires de doctorat ont déjà des projets arrêtés pour l'année suivant la remise du diplôme, et même les diplômés qui n'avaient pas de projets arrêtés étaient, pour la plupart, engagés activement soit dans des négociations, soit dans la recherche d'emploi. Les diplômés des sciences sociales, des sciences humaines, en enseignement et dans les domaines professionnels étaient plus susceptibles d'avoir des projets d'emploi, alors que les diplômés des sciences physiques, de génie et des sciences de la vie étaient plus susceptibles de projeter de continuer leur formation ou leurs études. Ces différences reflètent peut-être le « cheminement de carrière traditionnel » propre à chaque domaine d'études, bien que le besoin de rembourser la dette puissent aussi être un facteur chez les diplômés des domaines d'études où le niveau d'endettement a tendance à être plus élevé (tel qu'en sciences humaines et en sciences sociales).

De nouvelles données provenant de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat nous permettront de déterminer si ce que nous avons appris dans ce rapport sur les caractéristiques et les projets des titulaires d'un doctorat est unique à cette promotion ou fait partie d'une tendance à plus long terme.

Annexe 1 : Tableaux de données

Tableau 2.1
Caractéristiques des titulaires d'un doctorat

	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
	%	Inférieur	Supérieur	%
Distribution des diplômés selon le domaine d'études				
Sciences agricoles	3,0	2,5	3,4	8,31
Sciences biologiques	20,6	19,4	21,7	2,83
Sciences de la santé	4,9	4,3	5,4	5,97
Génie	13,4	12,5	14,4	3,69
Informatique et science de l'information	2,8	2,2	3,3	9,72
Mathématiques	2,3	1,8	2,7	10,59
Astronomie	0,4	0,3	0,6	20,29
Sciences de l'atmosphère et météorologie	0,3	0,2	0,5	27,07
Chimie	4,8	4,1	5,4	6,99
Géologie et sciences connexes	1,0	0,7	1,3	15,46
Physique	2,1	1,7	2,5	10,16
Sciences physiques diverses	1,6	1,2	2,0	12,11
Psychologie	9,6	8,8	10,4	4,31
Sciences sociales	8,5	7,6	9,3	4,94
Sciences humaines	13,4	12,5	14,4	3,62
Enseignement	6,8	6,1	7,4	5,17
Domaines professionnels/autres	4,7	4,0	5,3	6,74
Homme	57,5	57,1	57,9	0,36
Femme	42,5	42,1	42,9	0,48
Jamais marié légalement (célibataire, pas conjoint de fait)	27,4	26,2	28,7	2,37
Marié ou conjoint de fait	66,9	65,6	68,3	1,03
Séparé	1,4	1,0	1,7	11,94
Divorcé	3,9	3,3	4,4	7,43
Veuf/veuve	0,4	0,2	0,5	25,51
Distribution des diplômés qui ont des personnes à charge¹				
N'a aucune personne à charge	62,7	61,2	64,1	1,18
A des personnes à charge	37,3	35,9	38,8	1,99
Distribution des diplômés qui sont des étudiants étrangers				
Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	22,8	21,6	24,1	2,76
Étudiant canadien	77,2	75,9	78,4	0,82
Distribution des diplômés selon leur groupe d'âge				
Moins de 22	x	x	x	x
22 à 24	x	x	x	x
25 à 29	20,0	18,8	21,1	2,99
30 à 39	55,9	54,4	57,3	1,34
40 et plus	24,1	22,9	25,4	2,63

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

1. Exclut le conjoint ou partenaire.

Tableau 2.2
Distribution selon les domaines d'études détaillés et le sexe

		Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
		%	Inférieur	Supérieur	%
Sciences agricoles	Homme	66,2	58,7	73,8	5,84
	Femme	33,8	26,2	41,3	11,45
Sciences biologiques	Homme	56,5	53,8	59,2	2,44
	Femme	43,5	40,8	46,2	3,17
Sciences de la santé	Homme	27,8	22,1	33,6	10,46
	Femme	72,2	66,4	77,9	4,04
Génie	Homme	84,8	82,2	87,4	1,55
	Femme	15,2	12,6	17,8	8,65
Informatique et science de l'information, et mathématiques	Homme	79,8	75	84,6	3,07
	Femme	20,2	15,4	25	12,13
Sciences physiques	Homme	77,1	73,6	80,7	2,33
	Femme	22,9	19,3	26,4	7,87
Psychologie	Homme	29,8	25,6	34	7,19
	Femme	70,2	66	74,4	3,05
Sciences sociales	Homme	52,9	48	57,7	4,68
	Femme	47,1	42,3	52	5,25
Sciences humaines	Homme	49,3	45,7	52,9	3,7
	Femme	50,7	47,1	54,3	3,6
Enseignement	Homme	35,2	30	40,4	7,51
	Femme	64,8	59,6	70	4,08
Domaines professionnels/ autres domaines d'études	Homme	62,3	56,1	68,5	5,07
	Femme	37,7	31,5	43,9	8,36

Tableau 2.3

Âge moyen à la remise du diplôme et temps moyen pour compléter selon le domaine d'études

	Âge moyen à la remise du diplôme	Intervalle de confiance à 95 %	
	en années	Inférieur	Supérieur
La moyenne d'âge est significativement plus élevée que la moyenne globale			
Enseignement	46	45	47
Domaines professionnels	40	39	42
Sciences humaines	38	38	39
Sciences sociales	38	37	39
Sciences de la santé	38	37	39
La moyenne d'âge est sensiblement la même que la moyenne globale			
Sciences agricoles	37	36	38
Tous les domaines d'études	36	35	36
Génie	35	34	35
La moyenne d'âge est significativement plus basse que la moyenne globale			
Psychologie	34	33	34
Informatique et science de l'information, mathématiques	33	32	34
Autres sciences physiques	33	32	33
Sciences biologiques	32	32	32
Chimie	31	30	31
	Temps moyen pour compléter	Intervalle de confiance à 95 %	
	en mois	Inférieur	Supérieur
Temps moyen pour compléter est plus long que la moyenne			
Sciences humaines	82	79	84
Sciences sociales	77	74	80
Temps moyen pour compléter est sensiblement le même que la moyenne			
Domaines professionnels	75	71	80
Psychologie	73	70	75
Tous les domaines d'études	70	69	71
Enseignement	70	67	72
Sciences biologiques	69	67	70
Sciences agricoles	67	60	74
Temps moyen pour compléter est plus court que la moyenne			
Autre sciences physiques	65	63	67
Informatique et sciences de l'information	65	62	68
Sciences de la santé	64	61	66
Génie	62	60	64
Chimie	61	59	63

Tableau 2.4

Étudiants canadiens, étrangers, ou titulaires d'un visa selon le domaine d'études

		Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
		%	Inférieur	Supérieur	%
Sciences de la vie	Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	17,5	15,4	19,6	6,07
	Étudiant canadien	82,5	80,4	84,6	1,29
Génie	Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	45,8	41,6	50,0	4,68
	Étudiant canadien	54,2	50,0	58,4	3,96
Sciences physiques	Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	36,8	33,0	40,7	5,31
	Étudiant canadien	63,2	59,3	67,0	3,10
Sciences sociales	Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	9,3	7,2	11,4	11,49
	Étudiant canadien	90,7	88,6	92,8	1,17
Sciences humaines	Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	15,8	13,2	18,5	8,53
	Étudiant canadien	84,2	81,5	86,8	1,60
Tous les autres domaines d'études	Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	19,9	16,4	23,4	8,92
	Étudiant canadien	80,1	76,6	83,6	2,22
Total	Étudiant étranger ou titulaire d'un visa	22,8	21,6	24,0	2,77
	Étudiant canadien	77,2	76,0	78,4	0,82

Tableau 3.1

Sources et nombre de soutien financier pendant les études supérieures

Source de soutien financier	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
	%	Inférieur	Supérieur	%
Bourse de doctorat du :				
CRSNG	16,1	15,0	17,2	0,03
CRSH	12,3	11,3	13,2	0,04
CRM/IRSC	6,8	6,2	7,5	0,05
vosre établissement	58,4	57,0	59,8	0,01
source provinciale	36,3	35,0	37,7	0,02
autre source	24,7	23,5	25,9	0,03
source inconnue	0,5	0,3	0,7	0,21
Poste d'assistant à l'enseignement de :				
CRSNG	0,5	0,3	0,7	21,00
CRSH	0,3	0,2	0,4	26,00
CRM/IRSC	x	x	x	x
vosre établissement	64,3	63,0	65,6	1,00
source provinciale	0,3	0,2	0,4	25,00
autre source	0,7	0,5	0,9	17,00
source inconnue	0,6	0,4	0,8	16,00
Poste d'assistant à la recherche de :				
CRSNG	10,8	9,9	11,7	0,04
CRSH	5,2	4,5	5,8	0,06
CRM/IRSC	2,0	1,6	2,4	0,09
vosre établissement	29,9	28,6	31,3	0,02
source provinciale	4,2	3,7	4,8	0,07
autre source	10,9	10,1	11,8	0,04
source inconnue	1,8	1,5	2,2	0,1
Emprunts	27,3	26,0	28,6	0,02
Soutien étranger	5,2	4,5	5,8	0,07
Épargne personnelle	39,3	37,9	40,7	0,02
Gains personnels pendant les études supérieures	33,7	32,3	35,0	0,02
Gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	31,5	30,2	32,9	0,02
Remboursement/aide de l'employeur	5,5	4,8	6,1	0,06
Autre source	2,6	2,1	3,1	0,09
Nombre moyen de sources de soutien financier déclarées par les diplômés de doctorat				
	Nombre moyen de sources	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
	%	Inférieur	Supérieur	%
Tous les domaines d'études	4,27	4,27	4,37	0,62
Sciences de la vie	4,14	4,04	4,23	1,12
Génie	4,15	4,01	4,29	1,72
Sciences physiques	4,46	4,32	4,60	1,65
Sciences sociales	4,82	4,70	4,95	1,33
Sciences humaines	4,54	4,40	4,68	1,62
Autres	3,72	3,57	3,88	2,20

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines

CRM : Conseil de recherches médicales

IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada

Tableau 3.2

Distribution des diplômés déclarant des sources de soutien financier durant leurs études supérieures

	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
	%	Inférieur	Supérieur	%
Principale source de soutien financier				
Bourse de doctorat	51,6	50,2	53,0	1,42
Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	19,8	18,6	20,9	2,93
Emprunts toutes sources confondues	3,8	3,3	4,4	7,25
Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	9,5	8,7	10,4	4,54
Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	9,8	9,0	10,7	4,47
Remboursement/aide de l'employeur	1,6	1,3	2,0	11,55
Soutien étranger/autre	1,6	1,3	2,0	11,47
Source de soutien, non indiqué	2,2	1,7	2,6	10,08
Source secondaire de soutien financier				
Bourse de doctorat	32,9	31,5	34,2	2,10
Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	31,5	30,2	32,9	2,18
Emprunts toutes sources confondues	4,2	3,6	4,8	7,11
Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	12,4	11,4	13,3	3,90
Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	7,2	6,5	8,0	5,30
Remboursement/aide de l'employeur	1,1	0,8	1,5	13,56
Soutien étranger/autre	1,5	1,1	1,9	12,80
Aucune source secondaire de soutien financier	7,0	6,2	7,7	5,48
Source de soutien, non indiqué	2,2	1,7	2,6	10,08

Tableau 3.3

Principales sources de soutien financier selon le sexe

	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
	%	Inférieur	Supérieur	%
Homme				
Bourse de doctorat	52,7	50,7	54,7	1,96
Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	23,0	21,3	24,6	3,75
Emprunts toutes sources confondues	3,5	2,8	4,2	10,48
Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	6,9	5,8	7,9	7,83
Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	8,0	6,9	9,1	7,25
Remboursement/aide de l'employeur	1,9	1,3	2,4	14,96
Soutien étranger/autre	2,1	1,6	2,7	13,66
Source de soutien, non indiqué	2,0	1,4	2,5	14,65
Femme				
Bourse de doctorat	50,1	48,1	52,0	2,02
Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	15,6	14,2	17,1	4,74
Emprunts toutes sources confondues	4,3	3,5	5,2	9,97
Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	13,0	11,6	14,4	5,44
Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	12,3	10,9	13,6	5,52
Remboursement/aide de l'employeur	1,3	0,9	1,8	17,62
Soutien étranger/autre	1,0	0,6	1,4	20,73
Source de soutien, non indiqué	2,4	1,8	3,1	13,68

Tableau 3.4
Combinaison des sources de soutien

Principale source de soutien :	Associée à une source secondaire :	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
		%	Inférieur	Supérieur	%
Bourse de doctorat	Bourse de doctorat	18,7	17,5	19,8	3,13
	Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	18,9	17,8	20,1	3,14
	Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	5,9	5,2	6,6	5,87
	Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	3,5	3,0	4,1	8,24
	Autres sources	3,1	2,6	3,6	8,45
Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	Bourse de doctorat	7,9	7,1	8,7	5,16
	Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	6,9	6,1	7,6	5,75
	Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	2,0	1,6	2,4	11,31
	Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	1,2	0,9	1,5	13,19
	Autres sources	1,4	1,1	1,8	12,83
Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	Bourse de doctorat	2,6	2,2	3,1	8,80
	Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	2,3	1,9	2,8	10,23
	Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	0,8	0,6	1,1	16,53
	Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	1,7	1,3	2,0	10,46
	Autres sources	1,0	0,7	1,3	16,03
Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	Bourse de doctorat	2,5	2,1	3,0	9,23
	Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	2,0	1,5	2,4	11,76
	Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	2,9	2,4	3,3	8,56
	Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	x	x	x	x
	Autres sources	1,5	1,1	1,8	12,89
Autres sources	Bourse de doctorat	1,9	1,5	2,3	10,87
	Poste d'assistant à la recherche ou à l'enseignement	2,2	1,8	2,6	9,73
	Épargne personnelle, ou gains ou épargne du conjoint, du partenaire ou de la famille	1,1	0,8	1,4	14,36
	Gains personnels pendant les études supérieures (non tirés des sources énumérées ci-dessus)	0,9	0,6	1,3	16,28
	Autres sources	x	x	x	x

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Tableau 3.5
Dettes des études de premier cycle et des cycles supérieurs

	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
	%	Inférieur	Supérieur	%
Dettes des études des cycles supérieurs				
Aucune dette	55,9	54,5	57,4	1,3
10 000 \$ ou moins	18,4	17,3	19,5	3,1
10 001 \$ à 20 000 \$	11,5	10,5	12,4	4,1
20 001 \$ et plus	14,2	13,2	15,2	3,7
Dettes des études de premier cycle				
Aucune dette	71,4	70,0	72,7	0,9
10 000 \$ ou moins	10,8	9,9	11,7	4,3
10 001 \$ à 20 000 \$	9,9	9,0	10,8	4,6
20 001 \$ et plus	7,9	7,1	8,7	5,1
Proportion des diplômés qui ont :				
Aucune dette de ces deux sources	46,4	44,9	47,9	1,6
Dettes des études de premier cycle seulement				
de ceux-ci, proportion avec une dette de :	9,8	8,9	10,7	4,7
10 000 \$ ou moins	38,3	31,6	45,0	7,6
10 001 \$ à 20 000 \$	36,7	29,9	43,6	8,3
20 001 \$ et plus	25,0	18,5	31,4	10,0
Dettes des études des cycles supérieurs seulement				
de ceux-ci, proportion avec une dette de :	24,9	23,6	26,2	2,6
10 000 \$ ou moins	40,8	36,7	44,9	4,4
10 001 \$ à 20 000 \$	27,4	23,6	31,3	5,7
20 001 \$ et plus	31,8	27,9	35,7	5,1
Dettes des études du premier et des cycles supérieurs				
de ceux-ci, montant de la dette ¹ de :	18,9	17,8	20,0	3,1
moins de 20 000\$	21,7	17,8	25,6	7,3
20 000 \$ et plus	56,0	51,2	60,7	4,2
incertain, mais entre 10 000 \$ et 30 000 \$	22,3	18,2	26,4	7,1

1. Les montants totaux de la dette des études de premier cycle et des cycles supérieurs ne peuvent être calculés exactement car les totaux de la dette étaient déclarés selon des intervalles.

Tableau 3.6

Dettes des études des cycles supérieurs selon le domaine d'études

	Dettes des études des cycles supérieurs	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
		%	Inférieur	Supérieur	%
Sciences de la vie	Aucune dette	56,3	53,7	59,0	2,43
	10 000 \$ ou moins	23,2	20,9	25,4	5,02
	10 001 \$ à 20 000 \$	11,0	9,3	12,7	7,81
	20 001 \$ et plus	9,5	7,9	11,1	8,61
Génie	Aucune dette	68,8	65,0	72,7	2,87
	10 000 \$ ou moins	11,8	9,2	14,4	11,18
	10 001 \$ à 20 000 \$	5,7	3,6	7,8	19,07
	20 001 \$ et plus	13,7	10,9	16,5	10,57
Sciences physiques	Aucune dette	68,3	64,6	72,0	2,77
	10 000 \$ ou moins	14,7	11,9	17,4	9,44
	10 001 \$ à 20 000 \$	9,4	7,0	11,7	12,82
	20 001 \$ et plus	7,7	5,4	9,9	14,98
Sciences sociales	Aucune dette	46,5	43,1	50,0	3,77
	10 000 \$ ou moins	20,5	17,6	23,3	6,99
	10 001 \$ à 20 000 \$	16,3	13,9	18,7	7,51
	20 001 \$ et plus	16,7	14,2	19,2	7,77
Sciences humaines	Aucune dette	44,0	40,1	47,9	4,54
	10 000 \$ ou moins	16,7	13,7	19,6	9,07
	10 001 \$ à 20 000 \$	15,8	12,9	18,7	9,46
	20 001 \$ et plus	23,6	20,4	26,7	6,91
Autres	Aucune dette	52,3	48,0	56,5	4,15
	10 000 \$ ou moins	18,1	14,8	21,4	9,27
	10 001 \$ à 20 000 \$	9,4	7,0	11,8	13,12
	20 001 \$ et plus	20,2	16,8	23,7	8,73
Tous les domaines d'études	Aucune dette	55,9	54,5	57,4	1,33
	10 000 \$ ou moins	18,4	17,3	19,5	3,14
	10 001 \$ à 20 000 \$	11,5	10,5	12,4	4,14
	20 001 \$ et plus	14,2	13,2	15,2	3,65

Tableau 4.1

État des projets après l'obtention du diplôme, selon le domaine d'études

		Proportion %	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
			Inférieur	Supérieur	%
Tous les diplômés	Conserve ou retourne à l'emploi occupé auparavant	20,8	19,6	22,0	2,90
	A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	53,3	51,8	54,8	1,42
	Négocie avec un ou des organismes précis	6,6	5,9	7,3	5,75
	Cherche un poste, mais sans rien de précis en vue	17,4	16,3	18,6	3,33
	Ne planifie pas travailler ou étudier, ou autre	1,9	1,5	2,2	9,80
Sciences de la vie	Conserve ou retourne à l'emploi occupé auparavant	16,8	14,8	18,9	6,09
	A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	64,0	61,4	66,6	2,06
	Négocie avec un ou des organismes précis	6,0	4,7	7,3	10,83
	Cherche un poste, mais sans rien de précis en vue	11,5	9,8	13,2	7,57
	Ne planifie pas travailler ou étudier, ou autre	1,6	0,9	2,3	21,63
Génie	Conserve ou retourne à l'emploi occupé auparavant	13,3	10,4	16,1	11,00
	A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	49,0	44,8	53,2	4,39
	Négocie avec un ou des organismes précis	10,4	7,8	13,0	12,62
	Cherche un poste, mais sans rien de précis en vue	26,2	22,4	29,9	7,35
	Ne planifie pas travailler ou étudier, ou autre	x	x	x	x
Sciences physiques	Conserve ou retourne à l'emploi occupé auparavant	11,9	9,3	14,4	10,91
	A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	61,3	57,4	65,3	3,27
	Négocie avec un ou des organismes précis	8,2	5,9	10,5	14,16
	Cherche un poste, mais sans rien de précis en vue	17,2	14,1	20,3	9,15
	Ne planifie pas travailler ou étudier, ou autre	x	x	x	x
Sciences sociales	Conserve ou retourne à l'emploi occupé auparavant	25,7	22,7	28,8	6,01
	A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	51,9	48,4	55,3	3,41
	Négocie avec un ou des organismes précis	5,1	3,8	6,5	13,43
	Cherche un poste, mais sans rien de précis en vue	15,5	13,0	18,1	8,38
	Ne planifie pas travailler ou étudier, ou autre	1,7	1,0	2,5	21,71
Sciences humaines	Conserve ou retourne à l'emploi occupé auparavant	25,0	21,6	28,3	6,94
	A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	41,6	37,7	45,5	4,75
	Négocie avec un ou des organismes précis	3,8	2,5	5,2	18,28
	Cherche un poste, mais sans rien de précis en vue	25,3	21,9	28,8	6,98
	Ne planifie pas travailler ou étudier, ou autre	4,3	3,0	5,7	15,81
Tous les autres domaines d'études	Conserve ou retourne à l'emploi occupé auparavant	39,0	34,9	43,2	5,43
	A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	36,9	32,7	41,1	5,80
	Négocie avec un ou des organismes précis	7,2	4,6	9,7	18,24
	Cherche un poste, mais sans rien de précis en vue	15,8	12,9	18,7	9,40
	Ne planifie pas travailler ou étudier, ou autre	x	x	x	x

x Confidential en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Tableau 4.2

Principale activité des diplômés ayant un emploi assuré pour la prochaine année

		Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
			%	Inférieur	Supérieur
Tous les diplômés	Recherche et développement	34,2	31,3	37,2	4,40
	Enseignement	37,2	34,2	40,2	4,06
	Administration, gestion, ou autre	8,9	7,1	10,6	10,15
	Services professionnels	19,7	17,3	22,2	6,36
Sciences de la vie	Recherche et développement	53,2	46,3	60,2	6,63
	Enseignement	18,7	13,3	24,2	14,81
	Administration, gestion, ou autre	12,1	7,8	16,5	18,28
	Services professionnels	15,9	10,5	21,2	17,12
Génie	Recherche et développement	50,7	41,3	60,2	9,51
	Enseignement	20,6	13,1	28,0	18,49
	Administration, gestion, ou autre	x	x	x	x
	Services professionnels	24,3	16,1	32,4	17,15
Sciences physiques	Recherche et développement	55,6	45,4	65,8	9,33
	Enseignement	24,5	15,4	33,6	18,89
	Administration, gestion, ou autre	x	x	x	x
	Services professionnels	16,5	9,2	23,8	22,47
Sciences sociales	Recherche et développement	25,3	19,7	30,8	11,16
	Enseignement	27,1	21,3	33,0	10,95
	Administration, gestion, ou autre	7,3	3,7	11,0	25,48
	Services professionnels	40,3	34,0	46,5	7,92
Sciences humaines	Recherche et développement	9,9	5,5	14,3	22,70
	Enseignement	74,9	68,6	81,3	4,32
	Administration, gestion, ou autre	7,0	3,3	10,6	26,42
	Services professionnels	8,2	4,1	12,3	25,25
Tous les autres domaines d'études	Recherche et développement	24,4	18,1	30,7	13,15
	Enseignement	52,8	45,6	60,1	6,99
	Administration, gestion, ou autre	14,9	9,9	19,9	17,10
	Services professionnels	7,9	4,0	11,8	25,04

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Tableau 4.3

Emploi selon le secteur d'activité des titulaires d'un doctorat ayant un emploi assuré l'année prochaine

		Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
			%	Inférieur	Supérieur
Tous les diplômés	Secteur des biens	4,6	3,3	5,9	14,28
	Services professionnels, scientifiques et techniques	13,4	11,4	15,4	7,74
	Services d'enseignement	57,0	54,0	60,0	2,69
	Soins de santé et assistance sociale	10,6	8,8	12,5	8,82
	Tous les autres services	5,4	3,9	6,8	13,75
	Administrations publiques	9,0	7,2	10,7	9,88
Sciences de la vie	Secteur des biens	8,5	4,9	12,1	21,56
	Services professionnels, scientifiques et techniques	19,9	14,3	25,5	14,30
	Services d'enseignement	38,9	32,1	45,7	8,86
	Soins de santé et assistance sociale	15,8	10,8	20,7	15,99
	Tous les autres services	6,8	3,0	10,7	28,63
	Administrations publiques	10,1	5,5	14,7	23,00
Génie	Secteur des biens	14,9	8,1	21,6	23,22
	Services professionnels, scientifiques et techniques	32,6	23,9	41,3	13,63
	Services d'enseignement	37,3	28,4	46,1	12,12
	Soins de santé et assistance sociale	x	x	x	x
	Tous les autres services	F	F	F	F
	Administrations publiques	8,4	3,6	13,1	29,06
Sciences physiques	Secteur des biens	10,1	4,3	15,9	29,31
	Services professionnels, scientifiques et techniques	26,6	18,0	35,1	16,38
	Services d'enseignement	43,6	33,6	53,6	11,69
	Soins de santé et assistance sociale	x	x	x	x
	Tous les autres services	x	x	x	x
	Administrations publiques	12,5	6,2	18,8	25,61
Sciences sociales	Secteur des biens	x	x	x	x
	Services professionnels, scientifiques et techniques	6,1	3,2	9,0	24,23
	Services d'enseignement	51,1	44,6	57,5	6,40
	Soins de santé et assistance sociale	29,3	23,5	35,0	10,03
	Tous les autres services	F	F	F	F
	Administrations publiques	9,6	5,8	13,4	20,31
Sciences humaines	Secteur des biens	x	x	x	x
	Services professionnels, scientifiques et techniques	x	x	x	x
	Services d'enseignement	78,7	72,8	84,7	3,83
	Soins de santé et assistance sociale	x	x	x	x
	Tous les autres services	9,6	5,3	13,9	23,05
	Administrations publiques	7,3	3,6	11,1	25,97
Tous les autres domaines d'études	Secteur des biens	x	x	x	x
	Services professionnels, scientifiques et techniques	5,3	2,3	8,3	29,09
	Services d'enseignement	83,9	78,8	88,9	3,10
	Soins de santé et assistance sociale	x	x	x	x
	Tous les autres services	x	x	x	x
	Administrations publiques	6,9	3,2	10,6	27,19

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

F Trop peu fiable pour être publié.

Tableau 4.4

Gains prévus des titulaires d'un doctorat ayant des projets précis de travailler dans la prochaine année

		Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
		%	Inférieur	Supérieur	%
Tous les diplômés	Moins de 35 000 \$	11,8	9,8	13,7	8,47
	35 000 \$ à 44 999 \$	8,6	6,9	10,2	10,02
	45 000 \$ à 54 999 \$	19,2	16,7	21,6	6,54
	55 000 \$ à 64 999 \$	22,4	19,8	25,1	5,92
	65 000 \$ à 74 999 \$	16,6	14,2	18,9	7,20
	75 000 \$ et plus	21,4	18,9	23,9	5,93
Sciences de la vie	Moins de 35 000 \$	8,1	4,1	12,2	25,31
	35 000 \$ à 44 999 \$	13,5	8,9	18,1	17,41
	45 000 \$ à 54 999 \$	23,7	17,6	29,8	13,10
	55 000 \$ à 64 999 \$	21,5	15,7	27,2	13,71
	65 000 \$ à 74 999 \$	13,7	8,9	18,5	17,72
	75 000 \$ et plus	19,5	14,1	24,8	14,07
Génie	Moins de 35 000 \$	F	F	F	F
	35 000 \$ à 44 999 \$	x	x	x	x
	45 000 \$ à 54 999 \$	13,2	7,1	19,3	23,49
	55 000 \$ à 64 999 \$	26,7	18,6	34,9	15,57
	65 000 \$ à 74 999 \$	20,1	12,6	27,5	18,90
	75 000 \$ et plus	30,4	21,8	38,9	14,31
Sciences physiques	Moins de 35 000 \$	9,4	4,0	14,9	29,61
	35 000 \$ à 44 999 \$	x	x	x	x
	45 000 \$ à 54 999 \$	14,5	7,8	21,3	23,59
	55 000 \$ à 64 999 \$	28,9	19,7	38,1	16,18
	65 000 \$ à 74 999 \$	19,1	10,9	27,3	21,93
	75 000 \$ et plus	24,7	15,9	33,5	18,18
Sciences sociales	Moins de 35 000 \$	11,3	7,4	15,3	17,67
	35 000 \$ à 44 999 \$	8,8	5,5	12,0	19,11
	45 000 \$ à 54 999 \$	24,2	18,5	29,8	11,82
	55 000 \$ à 64 999 \$	22,0	16,7	27,3	12,18
	65 000 \$ à 74 999 \$	15,9	11,2	20,5	15,00
	75 000 \$ et plus	17,9	12,9	22,8	14,06
Sciences humaines	Moins de 35 000 \$	25,5	19,0	32,0	13,05
	35 000 \$ à 44 999 \$	14,4	8,9	19,9	19,33
	45 000 \$ à 54 999 \$	25,3	18,8	31,8	13,13
	55 000 \$ à 64 999 \$	19,3	13,6	25,0	15,07
	65 000 \$ à 74 999 \$	7,7	3,8	11,6	25,66
	75 000 \$ et plus	7,8	4,0	11,6	24,97
Tous les autres domaines d'études	Moins de 35 000 \$	8,9	5,0	12,8	22,48
	35 000 \$ à 44 999 \$	F	F	F	F
	45 000 \$ à 54 999 \$	9,2	5,3	13,0	21,44
	55 000 \$ à 64 999 \$	20,4	14,6	26,2	14,41
	65 000 \$ à 74 999 \$	24,9	18,6	31,2	12,83
	75 000 \$ et plus	32,6	26,0	39,2	10,29

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

F Trop peu fiable pour être publié.

Tableau 4.5

Genre de formation ou d'études additionnelles des titulaires d'un doctorat ayant des projets fermes de recevoir de la formation ou entreprendre des études additionnelles

		Proportion %	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation %
			Inférieur	Supérieur	
Tous les diplômés	Bourse de recherche postdoctorale	77,4	74,5	80,3	1,88
	Autre ¹	22,6	19,7	25,5	6,43
Sciences de la vie	Bourse de recherche postdoctorale	78,0	73,8	82,2	2,74
	Autre ¹	22,0	17,8	26,2	9,71
Génie	Bourse de recherche postdoctorale	66,8	56,1	77,5	8,17
	Autre ¹	33,2	22,5	43,9	16,43
Sciences physiques	Bourse de recherche postdoctorale	71,0	63,9	78,1	5,12
	Autre ¹	29,0	21,9	36,1	12,55
Sciences sociales	Bourse de recherche postdoctorale	90,1	84,6	95,6	3,12
	Autre ¹	9,9	4,4	15,4	28,39
Sciences humaines	Bourse de recherche postdoctorale	87,2	78,5	95,8	5,05
	Autre ¹	F	F	F	F
Tous les autres domaines d'études	Bourse de recherche postdoctorale	69,8	49,7	90,0	14,71
	Autre ¹	F	F	F	F

F Trop peu fiable pour être publié.

1. Inclut les postes d'attaché de recherche au niveau postdoctoral, les stages de formation, les internats, les résidences cliniques et autres formations ou études additionnelles non spécifiées.

Tableau 4.6

Principale activité professionnelle des diplômés ayant des projets fermes de formation ou d'études additionnelles

		Proportion %	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation %
			Inférieur	Supérieur	
Tous les diplômés	Recherche et développement	93,6	91,8	95,4	0,99
	Services professionnels	3,5	2,1	4,9	20,17
	Autre	2,9	1,7	4,2	21,27
Sciences de la vie	Recherche et développement	94,3	91,9	96,6	1,29
	Services professionnels	3,3	1,5	5,2	28,24
	Autre	F	F	F	F
Génie	Recherche et développement	96,6	92,3	100,0	2,25
	Services professionnels	x	x	x	x
	Autre	x	x	x	x
Sciences physiques	Recherche et développement	99,1	97,6	100,0	0,80
	Services professionnels	x	x	x	x
	Autre	x	x	x	x
Sciences sociales	Recherche et développement	83,5	75,7	91,2	4,73
	Services professionnels	10,2	3,8	16,5	32,03
	Autre	F	F	F	F
Sciences humaines	Recherche et développement	88,1	79,2	97,0	5,12
	Services professionnels	x	x	x	x
	Autre	F	F	F	F
Tous les autres domaines d'études	Recherche et développement	95,0	86,6	100,0	4,50
	Services professionnels	x	x	x	x
	Autre	x	x	x	x

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

F Trop peu fiable pour être publié.

Tableau 4.7

Principales sources de soutien financier des titulaires d'un doctorat entreprenant des études postdoctorales ou de la recherche

		Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
			%	Inférieur	Supérieur
Tous les diplômés	Organismes de financement	52,2	48,6	55,8	3,55
	Industrie/entreprise	3,8	2,4	5,3	18,93
	Collège ou université	25,0	21,9	28,2	6,46
	Fondation privée	2,2	1,2	3,2	23,86
	Organisme sans but lucratif, autre qu'une fondation privée	F	F	F	F
	Autre	8,0	6,0	10,0	12,74
	Inconnu	7,8	5,9	9,6	12,34
Sciences de la vie	Organismes de financement	47,9	42,5	53,2	5,70
	Industrie/entreprise	3,1	1,3	5,0	29,66
	Collège ou université	23,4	18,8	28,0	9,94
	Fondation privée	2,7	1,0	4,3	31,61
	Organisme sans but lucratif, autre qu'une fondation privée	x	x	x	x
	Autre	10,3	7,1	13,4	15,73
	Inconnu	11,1	7,8	14,5	15,14
Génie	Organismes de financement	49,7	38,0	61,4	11,97
	Industrie/entreprise	F	F	F	F
	Collège ou université	25,5	15,2	35,8	20,48
	Fondation privée	x	x	x	x
	Organisme sans but lucratif, autre qu'une fondation privée	x	x	x	x
	Autre	x	x	x	x
	Inconnu	x	x	x	x
Sciences physiques	Organismes de financement	49,9	41,9	57,9	8,14
	Industrie/entreprise	F	F	F	F
	Collège ou université	32,6	24,9	40,3	12,07
	Fondation privée	x	x	x	x
	Organisme sans but lucratif, autre qu'une fondation privée	x	x	x	x
	Autre	F	F	F	F
	Inconnu	5,5	1,9	9,1	33,25
Sciences sociales	Organismes de financement	67,9	58,7	77,1	6,92
	Industrie/entreprise	x	x	x	x
	Collège ou université	16,6	9,6	23,6	21,52
	Fondation privée	x	x	x	x
	Organisme sans but lucratif, autre qu'une fondation privée	x	x	x	x
	Autre	F	F	F	F
	Inconnu	x	x	x	x
Sciences humaines	Organismes de financement	66,4	53,0	79,8	10,30
	Industrie/entreprise	x	x	x	x
	Collège ou université	22,3	10,3	34,2	27,26
	Fondation privée	x	x	x	x
	Organisme sans but lucratif, autre qu'une fondation privée	x	x	x	x
	Autre	x	x	x	x
	Inconnu	x	x	x	x
Tous les autres domaines d'études	Organismes de financement	37,0	16,6	57,5	28,10
	Industrie/entreprise	x	x	x	x
	Collège ou université	40,7	19,4	61,9	26,63
	Fondation privée	x	x	x	x
	Organisme sans but lucratif, autre qu'une fondation privée	x	x	x	x
	Autre	x	x	x	x
	Inconnu	x	x	x	x

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

F Trop peu fiable pour être publié.

Tableau 4.8

Genre d'employeur des titulaires d'un doctorat ayant des projets fermes de formation ou d'études additionnelles

		Proportion %	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation %
			Inférieur	Supérieur	
Tous les diplômés	Éducation	86,8	84,3	89,2	1,44
	Administration publique	7,6	5,7	9,5	12,84
	Secteur privé	4,4	2,8	5,9	17,80
	Travailleur indépendant	x	x	x	x
	Autre/ne sait pas	F	F	F	F
Sciences de la vie	Éducation	86,1	82,4	89,8	2,19
	Administration publique	8,5	5,5	11,5	17,98
	Secteur privé	4,3	2,1	6,4	25,52
	Travailleur indépendant	x	x	x	x
	Autre/ne sait pas	x	x	x	x
Génie	Éducation	79,8	70,6	89,1	5,90
	Administration publique	F	F	F	F
	Secteur privé	F	F	F	F
	Travailleur indépendant	x	x	x	x
	Autre/ne sait pas	x	x	x	x
Sciences physiques	Éducation	83,7	77,6	89,7	3,68
	Administration publique	11,5	6,6	16,4	21,79
	Secteur privé	F	F	F	F
	Travailleur indépendant	x	x	x	x
	Autre/ne sait pas	x	x	x	x
Sciences sociales	Éducation	93,1	88,2	98,0	2,70
	Administration publique	x	x	x	x
	Secteur privé	x	x	x	x
	Travailleur indépendant	x	x	x	x
	Autre/ne sait pas	x	x	x	x
Sciences humaines	Éducation	97,5	93,3	100,0	2,21
	Administration publique	x	x	x	x
	Secteur privé	x	x	x	x
	Travailleur indépendant	x	x	x	x
	Autre/ne sait pas	x	x	x	x
Tous les autres domaines d'études	Éducation	89,8	77,8	100,0	6,78
	Administration publique	x	x	x	x
	Secteur privé	x	x	x	x
	Travailleur indépendant	x	x	x	x
	Autre/ne sait pas	x	x	x	x

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

F Trop peu fiable pour être publié.

Tableau 5.1
Caractéristiques des diplômés selon le pays de résidence prévu

	Diplômés prévoyant demeurer au Canada				Diplômés prévoyant déménager dans un autre pays			
	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation	Proportion	Limites de l'intervalle de confiance à 95 %		Coefficient de variation
	%	Inférieur	Supérieur	%	%	Inférieur	Supérieur	%
Proportion des diplômés prévoyant :	79,0	77,8	80,2	0,77	21,0	19,8	22,2	2,91
Avec des projets arrêtés de travailler ou d'étudier	73,6	72,1	75,1	1,04	79,4	76,8	82,1	1,69
Sans projets arrêtés de travailler ou d'étudier ¹	26,4	24,9	27,9	2,89	20,6	17,9	23,2	6,52
Des diplômés ayant des projets arrêtés, proportion qui :								
Conserve ou retourne au même emploi qu'auparavant	31,1	29,4	32,9	2,91	17,4	14,7	20,1	7,91
A signé un contrat/s'est engagé à entreprendre un autre travail ou d'autres études	68,9	67,1	70,6	1,32	82,6	79,9	85,3	1,67
Des diplômés sans projets arrêtés, proportion qui :								
Est en négociation avec une ou plusieurs organismes	24,9	21,9	27,9	6,11	37,9	30,8	45,0	9,47
Cherche un poste, mais n'a rien de précis en vu	75,1	72,1	78,1	2,03	62,1	55,0	69,2	5,78
Né au Canada	59,9	58,3	61,5	1,38	44,7	41,6	47,9	3,63
Né au États-Unis	2,0	1,5	2,4	11,62	7,9	5,9	9,8	12,63
Né dans un autre pays	38,1	36,5	39,7	2,14	47,4	44,1	50,7	3,50
Citoyenneté canadienne	75,1	73,7	76,5	0,97	56,4	53,5	59,6	2,88
Double citoyenneté (canadienne et une autre)	10,7	9,7	11,7	4,84	8,6	6,9	10,3	9,98
Pas un citoyen canadien	14,2	13,0	15,4	4,23	34,9	31,8	38,0	4,50
Homme	54,7	53,9	55,6	0,78	66,9	64,3	69,5	1,97
Femme	45,3	44,4	46,1	0,94	33,1	30,5	35,7	3,98
Jamais marié légalement (célibataire, pas conjoint de fait)	23,6	22,2	24,9	2,97	41,4	38,2	44,5	3,90
Marié ou conjoint de fait	70,1	68,6	71,6	1,09	55,7	52,5	58,8	2,90
Autre état matrimonial (séparé, divorcé, veuf/veuve)	6,3	5,5	7,1	6,43	3,0	1,9	4,0	18,70
A des personnes à charge (excluant le conjoint ou partenaire)	40,7	39,0	42,3	2,07	25,2	22,3	28,0	5,80
N'a aucune personne à charge (excluant le conjoint ou partenaire)	59,3	57,7	61,0	1,42	74,8	72,0	77,7	1,95
Sciences de la vie	24,7	23,3	26,0	2,80	42,4	39,2	45,5	3,79
Génie	14,3	13,2	15,4	4,00	10,0	8,0	11,9	10,02
Sciences physiques	13,8	12,6	15,0	4,41	21,1	18,5	23,7	6,36
Sciences sociales	20,1	18,8	21,4	3,28	10,3	8,3	12,2	9,58
Sciences humaines	14,5	13,4	15,7	3,91	9,4	7,5	11,3	10,15
Autres domaines d'études	12,7	11,6	13,7	4,29	6,9	5,2	8,5	12,31

1. Exclut les répondants qui ne déclaraient aucun projet de travailler ou d'étudier, d'autres projets (spécifié) ou qui n'ont pas répondu.

Annexe 2 : Description et méthodologie de l'enquête

L'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (ETD) est un recensement annuel des titulaires d'un doctorat au Canada, mené pour la première fois à l'échelle nationale au cours de l'année universitaire 2003-2004. Cette enquête vise principalement à recueillir des données sur tous les diplômés du doctorat au Canada afin d'informer les administrations publiques, les associations, les universités et autres intéressés des caractéristiques et des projets de ces diplômés hautement qualifiés au terme de leurs études doctorales.

Ces données sont importantes pour l'amélioration de l'enseignement supérieur dans la mesure où elles fournissent aux organismes publics et privés l'information nécessaire à la prise de décisions en matière de programmes et de politiques. Les données sur les titulaires de doctorat de l'établissement ayant décerné le grade et ayant pris part à l'enquête sont également fournies au bureau de recherche de cet établissement.

Les principaux objectifs de l'enquête sont les suivants :

- évaluer l'incidence des diverses sources de financement institutionnel;
- recueillir de l'information sur le maintien des étudiants de doctorat au Canada;
- mieux comprendre le financement des études supérieures et le niveau d'endettement;
- permettre aux planificateurs du marché du travail d'évaluer l'enrichissement de l'offre intérieure de ressources humaines hautement qualifiées dans divers domaines;
- permettre l'examen des parcours menant à l'obtention du doctorat et de l'incidence des étudiants étrangers.

Méthodologie de l'enquête

L'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (ETD) de 2004 a recueilli des données auprès de toutes les personnes ayant obtenu un doctorat entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004.

Population visée

La population de l'enquête est constituée de tous les diplômés du doctorat de l'ensemble des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire qui ont obtenu leur grade au cours de la période de référence, soit entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004. Sont explicitement exclus les diplômés de neuf établissements qui n'ont pas pris part à l'enquête durant la période de référence.

Plan d'échantillonnage

L'ETD prend la forme d'un recensement; les questionnaires sont donc transmis à tous les répondants admissibles des établissements participants.

La collecte des données de l'ETD a été effectuée de septembre 2003 à septembre 2004. Une partie de la collecte a été réalisée par les établissements participants, le reste, par Statistique Canada.

Pondération

Bien que l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat soit un recensement, on a calculé des poids pour tenir compte des cas de non-réponse chez les diplômés des établissements participants. Par conséquent, les estimations pondérées de l'ETD représentent l'ensemble de la population – répondants et non-répondants. Les poids ont été créés par la procédure suivante.

1. Au cours de la période de collecte, on a examiné rigoureusement les taux de réponse des sous-groupes de la population pour dégager des tendances.
2. On a fortement incité les universités à fournir des renseignements supplémentaires sur les caractéristiques des diplômés à la fin du cycle d'enquête pour créer la base de sondage définitive. Ces renseignements complémentaires sont disponibles pour tous les diplômés, peu importe qu'ils aient rempli ou non le questionnaire.
3. On a apparié les renseignements complémentaires fournis par les universités aux répondants (et aux non-répondants) pour cerner les facteurs influant sur la réponse ou la non-réponse. Ainsi, les femmes pourraient être plus enclines que les hommes à fournir des réponses; les diplômés prévoyant rester au Canada pourraient être plus susceptibles de prendre part à l'enquête que ceux qui entendent s'établir à l'étranger après l'obtention de leur diplôme.
4. À la lumière de l'information supplémentaire, on a regroupé en catégories les diplômés (répondants et non-répondants) ayant des caractéristiques communes. Ces catégories sont désignées par le terme « classes de pondération ». Chaque diplômé a été rangé dans une seule classe de pondération.
5. On a calculé un poids (DWEIGHT) pour chaque répondant. Le poids correspond au nombre total de diplômés dans une classe de pondération donnée divisé par le nombre total de diplômés répondants dans cette même classe de pondération. Tous les répondants d'une même classe de pondération se sont vu attribuer le même poids.

L'efficacité de la procédure de pondération dépend dans une large mesure de la disponibilité de données complémentaires sur les caractéristiques des diplômés des universités. Voir la section sur la qualité des données ci-dessous pour plus de renseignements.

Qualité des données

Au total, on a demandé à 3 327 diplômés de remplir le questionnaire. Cinquante-cinq étudiants ont refusé de prendre part à l'enquête, 13 répondants ont répondu à trop peu de questions pour que leur questionnaire soit utilisable, et 1 278 diplômés n'ont pu être joints, de sorte que le taux de réponse s'est établi à 60 % (1 981 / 3327).

Base de sondage

La base de sondage de la population cible de l'ETD a été créée à partir de la liste des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire décernant des doctorats. Cette liste est établie et mise à jour par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. Chaque établissement y figurant a été invité à prendre part à l'enquête. Les établissements qui n'ont pas décerné de doctorats au cours de l'année de référence de l'enquête ont été exclus de la population cible. Statistique Canada a également demandé aux établissements de lui fournir des listes mensuelles des nouveaux diplômés et une liste annuelle définitive des diplômés. Les listes définitives ont tenu lieu de base de sondage.

L'ETD vise à couvrir tous les établissements qui décernent des doctorats. Cependant, neuf de ces établissements n'ont pu être joints, ont pu être joints mais n'ont pas participé ou ont accepté de participer mais ont éprouvé des problèmes de distribution des questionnaires. On estime qu'environ 9 % de l'ensemble des diplômés, soit quelque 300 étudiants du doctorat, ont obtenu leur diplôme de ces établissements. Aucun redressement n'a été effectué pour tenir compte de ces diplômés, dont la plupart proviennent d'un seul établissement. Bien que ces contraintes ne devraient pas avoir d'incidence sur la plupart des caractéristiques transversales, il n'est pas possible d'établir des comparaisons directes des chiffres publiés d'une année à l'autre.

Collecte des données

La collecte des données a été effectuée de septembre 2003 à septembre 2004. Les pratiques de collecte varient d'un établissement à l'autre. On ne peut déterminer les effets de ces variations; toutefois, il est probable que le moment choisi pour la distribution des documents d'enquête par les établissements ait eu une incidence sur le taux de réponse. Prenons le cas de deux étudiants ayant satisfait aux exigences relatives à l'obtention d'un grade supérieur en même temps. Dans le premier cas, l'établissement distribue les documents d'enquête au moment de la soutenance de la thèse; dans le second, la distribution se fait au moment où l'établissement confirme l'obtention du grade. Dans ce dernier scénario, l'étudiant se verra transmettre le questionnaire par la poste plusieurs mois après le premier. Compte tenu de la mobilité des diplômés, il est possible que le deuxième établissement affiche une proportion plus élevée d'étudiants ne pouvant être joints que le premier.

Non-réponse

L'effet de la non-réponse sur les résultats de l'enquête constitue une source importante d'erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage. La non-réponse peut être partielle (c'est-à-dire le défaut de répondre à une ou plusieurs questions) ou totale. La non-réponse totale se produit lorsqu'on ne parvient pas à joindre le répondant, que le répondant refuse de prendre part à l'enquête ou qu'il répond à un nombre insuffisant

de questions. Dans le cadre de l'ETD de 2003-2004, 13 questionnaires associés à une non-réponse partielle se sont vu attribuer un code de non-réponse en raison de l'insuffisance des données fournies.

Non-réponse totale : On a tenu compte de la non-réponse totale par la pondération des répondants. Le taux de non-réponse totale de 40 % obtenu dans l'ETD diminue la fiabilité des estimations établies à partir des données de l'enquête. La non-réponse dans une enquête de type censitaire crée une variance et un biais potentiel dans les caractéristiques estimées. L'incidence de ceux-ci sur l'estimation d'une caractéristique donnée dépend du degré de similitude des répondants et des non-répondants de l'ETD relativement à cette caractéristique et du degré de correction de ces écarts par l'attribution des poids. La méthode d'estimation adoptée dans le cadre de l'ETD est fondée sur les hypothèses suivantes : tous les membres d'une classe de pondération – répondants et non-répondants – affichent la même propension à répondre et cette propension est indépendante des caractéristiques mesurées par l'enquête. La validité de ces hypothèses détermine la qualité des estimations de l'enquête et peut varier d'une caractéristique à l'autre.

Dans l'ETD de 2003-2004, on disposait de renseignements complémentaires très limités pour créer les classes de pondération. Il n'a donc pas été possible de former des classes de pondération pour tenir compte de toutes les sources potentielles de biais dû à la non-réponse. Plus précisément, les estimations de l'erreur ne tiennent pas compte du biais potentiel introduit par la proportion inférieure de répondants chez les diplômés s'étant établis à l'étranger. On invite les utilisateurs des données à faire preuve de prudence pour ce qui est de l'extrapolation des résultats de l'ETD de 2003-2004 à la population des diplômés ayant quitté le Canada immédiatement après l'obtention de leur diplôme.

Non-réponse partielle: Dans la plupart des cas, la non-réponse partielle à l'enquête se produit lorsque le répondant ne comprend pas la question ou l'interprète mal, refuse de répondre à une question ou ne peut fournir les renseignements requis. Au cours du traitement des données, d'autres réponses incomplètes ont été attribuées à l'incohérence des données ou, plus souvent, à l'omission de questions dans certaines séquences du questionnaire au moment de la collecte. Au terme du traitement des données, les réponses inconnues ont reçu le code « non déclaré ». Aucune procédure d'imputation n'a été appliquée.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 \$, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-MIF2004017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-MIF2004018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-MIF2004019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
- 81-595-MIF2004020 Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
- 81-595-MIF2004021 Cadre canadien pour les statistiques culturelles
- 81-595-MIF2004022 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
- 81-595-MIF2004023 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-MIF2004024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario
- 81-595-MIF2004025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-MIF2004026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-MIF2005027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-MIF2005028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-MIF2005029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
- 81-595-MIF2005030 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
- 81-595-MIF2005031 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2005032 Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents

